

COMMUNE D'ADE

Séance du 06 avril 2023

Membres en exercice : 14	Date de la convocation : 31/03/2023 <i>L'an deux mille vingt-trois et le six avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BOYA.</i>
Présents : 13	Présents : Jean-Marc BOYA, Didier LOPEZ, Maryline CARASSUS, Sabine DAMBAX-RODRIGUES, Sandrine MILLET, Mathilde BOURDIEU, Manuel DUARTE, Xavier DUPUIS, Sofia GAZZOLA, Davy GOURAUD, Marc JEANSON, Patrick LAYERLE, Florence POIZAC.
Votants : 14	
Pour : 14	Représentés : Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO par Maryline CARASSUS.
Contre : 0	Excusés : .
Abstentions : 0	Absents : .
	Secrétaire de séance : Mathilde BOURDIEU.

Objet : Vote du budget 2023 - M57 - DE_016_2023

Les membres du conseil municipal après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2023 de la Commune d'Adé,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune d'Adé pour l'année 2023 présenté par son maire-adjoint, ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 1 378 176.32 Euros
En dépenses à la somme de : 1 378 176.32 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	239 494.32
012	Charges de personnel et frais assimilés	169 000.00
65	Autres charges de gestion courante	359 063.00
66	Charges financières	9 800.00
023	Virement à la section d'investissement	160 388.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 550.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		944 295.32

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	2 640.00
70	Produits des services, du domaine, vente	33 991.00
73	Impôts et taxes	584 742.00
74	Dotations et participations	79 556.00
75	Autres produits de gestion courante	41 098.00
77	Produits spécifiques	504.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 550.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	195 214.32
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		944 295.32

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
204	Subventions d'équipement versées	6 000.00
21	Immobilisations corporelles	381 221.00
16	Emprunts et dettes assimilées	40 110.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 550.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		433 881.00

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	121 122.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 600.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	5 823.04
021	Virement de la section de fonctionnement	160 388.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 550.00
001	Solde d'exécution section investissement	132 397.96
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		433 881.00

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le Maire,
Jean-Marc BOYA.



Le secrétaire de séance,
Mathilde BOURDIEU

